

Formation initiale de Sauveteur Secouriste du Travail



FINNOV Ref : FISST2J

Durée: 14 heures (2 jours)

HABILITATION Sauveteur Secourisme du Travail n° 1516088/2022/SST-01/O/01 depuis le 1/07/2022
délivrée par CARSAT / CRAM / CGSS /CSS et la Commission Nationale d'habilitation

À l'issue de la formation de Sauveteur Secouriste du Travail (SST), le stagiaire pourra apporter les premiers secours à une personne en cas d'urgence sur le lieu de travail dans l'attente de l'arrivée des secours spécialisés. Il connaîtra les principes de base de la prévention et sera capable de rechercher les risques pour protéger, d'examiner une victime, d'alerter les secours et de secourir une victime jusqu'à sa prise en charge.

La formation proposée par INNOV ENGINEERING est conforme au programme et aux référentiels élaborés par l'INRS. (Document de référence V8.01/2021)

Profils des stagiaires

- Tout salarié devant exercer la fonction de SST dans son établissement

Prérequis

- Aucun

Objectifs pédagogiques

- **DOMAINE DE COMPETENCES 1 :** Être capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail
- **DOMAINE DE COMPETENCES 2 :** Être capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise

Contenu de la formation

DOMAINE DE COMPETENCES 1 : Être capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail

- Situer le cadre juridique de son intervention
 - Connaître les éléments fixant le cadre juridique de son intervention dans son entreprise
 - Connaître des éléments fixant le cadre juridique de son intervention en dehors de son entreprise
 - Mobiliser ses connaissances du cadre juridique, lors de son intervention
- Réaliser une protection adaptée
 - Mettre en œuvre les mesures de protection décrites dans le processus d'alerte aux populations
 - Reconnaître, sans s'exposer soi-même, les dangers persistants éventuels qui menacent la victime de l'accident et/ou son environnement
 - Supprimer ou isoler le danger, ou soustraire la victime au danger sans s'exposer soi-même
- Examiner la(les) victime(s) avant et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir
 - Reconnaître, suivant un ordre déterminé, la présence d'un (ou plusieurs) des signes indiquant que la vie de la victime est menacée
 - Associer aux signes décelés les résultats à atteindre et les prioriser
- Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise
 - Définir les différents éléments du message d'alerte qui permettront aux secours appelés d'organiser leur intervention
 - Identifier, en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise, qui alerter et dans quel ordre
 - Choisir le cas échéant, parmi les personnes présentes et selon des critères prédéfinis, celle qui est la plus apte pour déclencher l'alerte
 - Transmettre aux secours appelés, ou à la personne choisie pour alerter, les éléments du message, en respectant les consignes pour assurer une transmission efficace et favoriser une arrivée des secours au plus près de la victime
- Secourir la(les) victime(s) de manière appropriée
 - Déterminer à l'issue de l'examen, l'action à effectuer, en fonction de l'état de la(les) victime(s), pour obtenir le résultat à atteindre
 - Mettre en œuvre l'action choisie en utilisant la technique préconisée
 - Vérifier par observation, l'atteinte et la persistance du résultat attendu ainsi que l'évolution de l'état de la victime, jusqu'à la prise en charge de celle-ci par les secours spécialisés

DOMAINE DE COMPETENCES 2 : Être capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise

- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
 - Appréhender les notions de base en matière de prévention pour en situer l'importance dans l'entreprise

- Situer le Sauveteur Secouriste du Travail en tant qu'acteur de la prévention
- Contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention
 - Repérer les situations dangereuses dans le cadre du travail
 - Supprimer ou réduire ou, contribuer à supprimer ou réduire, les situations dangereuses
- Informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la ou des situation(s) dangereuse(s) repérée(s)
 - Identifier qui informer en fonction de l'organisation de la prévention de l'entreprise
 - Définir les différents éléments, les transmettre à la personne identifiée et rendre compte sur les actions éventuellement mises en œuvre

Organisation de la formation

Équipe pédagogique

TODERO Julien, Formateur SST certifié par l'INRS et possède une expérience sur le terrain.

Tous nos formateurs font de l'ingénierie de formation. Le CV vous sera transmis avec la convention de formation.

Moyens pédagogiques et techniques

La formation se déroule sous forme de 4 séances de 3 à 4 heures chacune sur plusieurs jours. Certaines séquences peuvent être abordées de manière transversale en fonction des thèmes pédagogiques.

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques - Etude de cas concrets
- Quiz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.
- Mannequins
- Plan d'intervention, plan de prévention
- Aide-mémoire Sauvetage Secourisme du Travail ED 4085

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

En vue de l'obtention du certificat de Sauveteur Secouriste du Travail, 2 épreuves certificatives sont organisées en fin de formation, de façon à permettre une évaluation distincte de chaque compétence au moyen de cas concrets et en utilisant la grille de certification des compétences du SST :

Épreuve 1 (permet d'évaluer les compétences C2, C3, C4, C5) : Lors d'une mise en situation d'accident du travail simulée, le candidat devra montrer sa capacité à mettre en œuvre l'intégralité des compétences lui permettant d'intervenir efficacement face à la situation proposée

Épreuve 2 (permet d'évaluer les compétences C1, C6, C7, C8) : À l'issue de la mise en situation, lors d'un échange avec le formateur (en plénière ou en individuel), le candidat devra répondre à un questionnement simple portant sur sa connaissance du cadre réglementaire de l'activité SST et sur ses compétences en matière de prévention.

À l'issue de cette évaluation, le certificat de Sauveteur Secouriste du Travail de l'INRS, valable 24 mois, sera délivré aux stagiaires qui auront participé à l'intégralité de la formation et fait l'objet d'une évaluation certificative prouvant que l'ensemble des 8 compétences sont acquises.

Autres documents transmis :

- Feuilles de présence.
- Questions orales ou écrites (QCM) - Mises en situation.
- Formulaire d'évaluation de la formation.
- Phases d'apprentissage de gestes et des cas concrets, la formation est essentiellement pratique et la plus proche possible du terrain.
- Certificat de réalisation de l'action de formation.

Prix

Formation inter-entreprise : 250 € HT / participant / 2 jours

Formation intra-entreprise : Nous consulter

Locaux accessibles aux personnes handicapés. INNOV ENGINEERING étudie au cas par cas les besoins spécifiques des candidats qui souhaitent s'inscrire à une formation afin de mobiliser les moyens nécessaires pour compenser les conséquences d'un handicap.

Formation présentielle - Programme personnalisable